

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Z.A. de Bramard

De : Alain MONDON <amondon2@wanadoo.fr>

Date : 21/05/2022 18:19

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je voulais vous dire que je suis favorable à la zone d'activités de Bramard.

Tout simplement parce qu'une zone d'activités est importante pour la vie économique de notre communauté de commune Loire Semène et donc notre commune.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut faire n'importe quoi. Aujourd'hui le monde de l'écologie est très important. On constate que ce paramètre a été très largement pris en compte dans l'étude de faisabilité :

- Réduction de la zone d'activités
- Tourbières évitées en totalité
- Zones humides évitées au maximum
- Mesures de compensations environnementales prévues
- Mesures de compensations forestières créées
- Impact visuel étudié
- Toutes les fiches industrielles réhabilitées.

La création de la zone d'activités de Bramard évitera également le déplacement de nombreuses personnes, donc moins de voitures sur les routes de notre secteur déjà bien engorgé aux heures de pointes.

Enfin je ne comprends pas pourquoi les opposants à cette zone, de seulement 11 hectares, râlent pour la destruction de ces arbres. En effet, dans toutes les communes environnantes, de nombreuses coupes à blanc de surface bien plus importantes sont effectuées par des propriétaires peu respectueux du monde écologique et bien évidemment sans aucune compensation.

MERCI, Monsieur le commissaire enquêteur de bien vouloir tenir compte de mon avis et de bien vouloir accorder la création de la zone d'activités de Bramard.

Vous en remerciant d'avance.

Cordialement.

Mr Alain MONDON .